

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le 28 juin 2010

www.languagescanada.ca

LA C.-B. PREND L'INITIATIVE EN MATIÈRE DE FORMATION LINGUISTIQUE INTERNATIONALE

VANCOUVER – OTTAWA – En vertu de la marque EQA (assurance de la qualité de l'éducation) de Colombie-Britannique qui vient de leur être conférée, les membres de Langues Canada sont à présent reconnus dans cette province. Une première au Canada, cette reconnaissance met la C.-B. dans une position de chef de file pour ce qui est d'attirer et de protéger les étudiants. La C.-B., un marché de formation linguistique déjà dynamique qui dénombre plus de 55 000 étudiants par année, se montre engagée à appuyer une croissance accrue du marché par la prestation de programmes de qualité et la création d'un régime de protection des étudiants.

Annoncée hier par Moira Stilwell, ministre de l'Enseignement supérieur et du Développement du marché du travail (Advanced Education and Labour Market Development), et signée par la province et Langues Canada, l'entente reconnaît l'accréditation de Langues Canada à titre de mécanisme acceptable d'assurance de la qualité en vue de la demande d'attribution de la marque d'assurance de la qualité de l'éducation de C.-B. Symbole d'une éducation postsecondaire de qualité, la marque de commerce EQA de la Colombie-Britannique sera utilisée dans le monde entier afin de promouvoir les établissements postsecondaires de haute qualité et de bonne réputation de C.-B.

« La marque de commerce EQA offre aux étudiants étrangers un symbole de qualité facilement reconnaissable, qui leur permet de poser un choix éclairé quant à la sélection de l'établissement d'enseignement », a déclaré la ministre Stilwell. « Compte tenu de la nature concurrentielle du marché international de l'éducation, l'obtention de la marque EQA représente pour les établissements une décision avisée du point de vue des affaires. »

L'entente reconnaît aussi le régime d'assurance pour l'achèvement des études eCAP^{MC} de Langues Canada, qui vise à protéger les étudiants en cas de fermeture d'une école. La responsabilité qu'assume Langues Canada pour les étudiants touchés en cas de fermeture d'une école ou d'un programme d'une école membre de LC ou pour le remboursement des frais de scolarité de la partie inachevée du programme en cas d'incapacité de placer les étudiants dans un autre établissement approprié, montre son engagement envers la protection des étudiants.



L'honorable Moira Stilwell, ministre de l'Enseignement supérieur et du Développement du marché du travail (Advanced Education and Labour Market Development), avec des représentants de Langues Canada, de la marque EQA du BC Council for International Education et de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. *Mention de source : Christina Wu, BC Council for International Education*

Langues Canada met en valeur des programmes accrédités et de qualité d'enseignement de l'anglais et du français, tant à l'échelon national qu'international. Les membres doivent respecter les normes d'accréditation de l'association afin de maintenir leur qualité de membre. Ces normes régissent le programme d'études, les titres de compétence des enseignants, les services aux étudiants, l'admission des étudiants, le marketing, la promotion, les installations et l'administration. Seize établissements postsecondaires publics et 36 établissements postsecondaires privés de C.-B. sont membres de Langues Canada.

« La C.-B. adopte un rôle de leadership au Canada. Cette province reconnaît que les programmes de langues, qu'ils soient offerts dans un contexte public ou privé, forment un secteur distinct et contribuent dans une large mesure à l'éducation », a signalé le directeur général de Langues Canada, Gonzalo Peralta. « Langues Canada est fier de présenter ses normes élevées et ses règlements aux membres de la famille de l'EQA. Nos priorités absolues sont de protéger les étudiants en C.-B. et d'appuyer les efforts de marketing dans les marchés nationaux et internationaux en croissance rapide. À cet égard, Langues Canada attend avec impatience d'officialiser notre collaboration actuelle avec le BCCIE, lui-même un chef du secteur canadien de l'éducation. »

Organisme indépendant, le BC Council for International Education (BCCIE) est chargé de l'attribution de la marque EQA au nom de la province. Il assure le marketing et la promotion sur la scène internationale des établissements détenteurs de la marque EQA et favorise l'établissement de programmes conjoints et d'autres partenariats entre les établissements postsecondaires de C.-B. et ceux d'autres pays.

« Nous nous réjouissons d'attribuer la marque EQA à Langues Canada et à ses établissements membres », a affirmé le directeur général du BCCIE, Randall Martin. « Langues Canada compte un mécanisme d'accréditation rigoureux, ses écoles membres offrent des programmes de langues de qualité internationale et une formation à un nombre considérable d'étudiants étrangers dans la province, dont beaucoup sont ensuite aiguillés vers d'autres établissements postsecondaires de la Colombie-Britannique. »

Pour plus de renseignements sur Langues Canada, veuillez visiter www.languagescanada.ca.

-30-

Contact : Gonzalo Peralta
 Directeur général
 613-324-8409
 gperalta@languagescanada.ca